

SÉANCE DU 04 JUILLET 2022

**MAIRIE DE
JOUÉ-SUR-ERDRE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	19	L'an deux mille vingt deux, Le quatre juillet, à vingt heures,
Présents	18	Le Conseil municipal de la Commune de JOUÉ-SUR-ERDRE (Loire-Atlantique) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants	18	à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BELLEIL, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 27 juin 2022

PRÉSENTS : MM. Jean-Pierre BELLEIL, Maire, Guy PÉTARD, Roseline VOISIN, Christian JADEAU, Liliane MERLAUD, Frédéric TROVALLET (Adjoints), Emilie BATARD, Marie-Paule BELLEIL, Amandine BOURÉ, Yves BOURÉ, Anne-Claude BRANCHEREAU, Marie-Dominique BRANCHEREAU, Yann DENIAUD, Didier LESEAULT, Thierry MARCHAND, Olivier RAVARD, Frédéric SIMONNEAU, Ann VIOLLIER

EXCUSÉS : néant

ABSENTS : Jessica DUFOUR

SECRETARE DE SÉANCE : Liliane MERLAUD

2022-07-07 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE MODERNISATION DU BARRAGE DU RÉSERVOIR DU GRAND VIOREAU (dossier consultable en Mairie et sur le site <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/publications/publications-legales/enquetes-publiques/projetdemodernisationdubarragedevioreau>)

Dossier consultable sur <http://loire-atlantique.gouv.fr/publications/publications-legales/enquetes-publiques/projedemodernisationdubarragedevioreaut>.

Dossier également consultable en Mairie, sur clef USB fournie par la Préfecture.

Suivant arrêté préfectoral en date du 31 mai 2022, M. Le Préfet de Loire-Atlantique a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, pendant quatre semaines, allant du 22.06.2022 au 22.07.2022 inclus, concernant le projet de modernisation du barrage du réservoir du Grand Vioreau sur la Commune de Joué-sur-Erdre.

Cet arrêté préfectoral est affiché en Mairie du 03.06.2022 au 22.07.2022.

Conformément à l'article 6 de cet arrêté préfectoral, le Conseil municipal est invité à émettre un avis sur ce projet **à partir de l'ouverture de l'enquête publique**, et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 18 voix POUR, 0 voix contre et 0 abstention** :

- **Émet un AVIS FAVORABLE quant au projet de modernisation du barrage du réservoir du Grand Vioreau**

Le Maire : Jean-Pierre BELLEIL